

CHARTRE DES RESSOURCES HUMAINES

Le Groupe AXIAN ambitionne de devenir un Groupe Africain référent en terme d'impact positif sur le quotidien du plus grand nombre. Il s'est ainsi fixé la mission de rendre possible l'inclusion numérique, énergétique et financière de celui-ci en créant de l'impact dans les secteurs à fort potentiel de développement.

Pour atteindre cette ambition et en étant persuadé que la force d'un Groupe dépend des Femmes et des Hommes de valeur qui le composent, nous avons érigé les Ressources Humaines parmi les piliers stratégiques de notre développement. En tant que tel, nous accordons ainsi la plus grande importance à nos collaborateurs qui sont au cœur de la performance de notre Groupe.

Notre ambition est de faire avancer ces femmes et ces hommes vers le progrès en ne laissant personne de côté.

Ensemble, grâce à notre savoir-faire et à notre savoir-être, nous rendons accessibles les services financiers, télécoms, immobiliers, énergétiques, numériques et innovants pour améliorer le quotidien du plus grand nombre pour lequel nous nous assurons constamment d'avoir un impact positif et durable.

Notre politique des Ressources Humaines est ainsi centrée sur la valorisation de ces Femmes et de ces Hommes de talents que nous considérons comme notre première richesse.

Elle se décline en plusieurs axes :

Socle de valeurs partagées :

Afin de parvenir à notre mission de créer de l'impact positif dans nos activités, nous avons à cœur de construire nos relations de travail autour d'un socle de valeurs partagées que sont l'Audace, la Passion, l'Innovation et l'Engagement.

Le respect mutuel dans les échanges, aussi bien écrits que verbaux, est une chose essentielle au sein du Groupe AXIAN et chaque collaborateur est invité à y souscrire. Nous croyons fermement que l'instauration d'une ambiance de travail cordiale est un facteur de motivation important des collaborateurs et constitue un gage de succès. Chaque manager et collaborateur du Groupe doit s'y engager et donner le meilleur de lui-même pour arriver à cet objectif.

Nous voulons également offrir à nos équipes une Expérience collaborateur réussie et à ce titre, le collaborateur est le client N°1 de la Direction des Ressources Humaines. Son développement

aussi bien en terme de compétences qu'en terme de carrière, son bien-être et sa satisfaction afin d'améliorer la qualité de vie au travail sont nos priorités.

Recrutement, intégration et fidélisation :

Le Groupe AXIAN est composé de sociétés multisectorielles de premier plan en Afrique et propose ainsi une large gamme de métiers.

Pour le développement et le rayonnement de nos entreprises, nous souhaitons attirer les meilleurs Talents et co-construire un parcours engagé sur le long terme.

Dans la sélection des Talents qui rejoindront notre Groupe, nous nous engageons ainsi à :

- Donner les mêmes chances ;
- Traiter équitablement ;
- Et ne faire subir aucune discrimination,

à l'endroit de tous les candidats sans distinction de race, de genre, de handicap, d'âge, de religion, ni d'opinion politique.

Nous valorisons la méritocratie, la compétence et la diversité, et nous nous engageons à ce titre à ne considérer que ces seuls critères dans le cadre des recrutements que nous faisons.

Nous soutenons l'égalité de genre et promovons ainsi l'égalité professionnelle des hommes et des femmes afin d'atteindre un objectif de parité dans notre organisation.

Nous croyons en la force de la jeunesse et encourageons les candidatures des jeunes diplômés à travers nos programmes spécifiques d'insertion professionnelle et nos offres de stages. Des partenariats avec les meilleures universités sont ainsi noués pour matérialiser cette volonté.

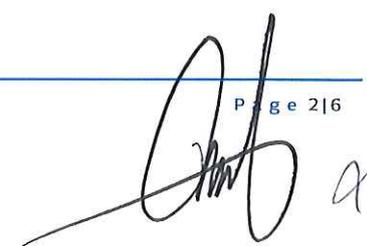
Afin de maximiser les chances de réussite au sein du Groupe, nous apportons une attention particulière au processus d'intégration des nouveaux collaborateurs. Un programme d'intégration et de mentorat est ainsi déployé au sein du Groupe pour s'en assurer.

Nous misons sur une expérience collaborateur positive au sein du Groupe afin de fidéliser nos collaborateurs.

Maintien et développement des compétences des collaborateurs :

Afin de garantir le maintien de l'excellence opérationnelle de ses activités et de l'agilité de ses entreprises dans leurs secteurs d'activités respectifs, le Groupe AXIAN a à cœur de développer des programmes de formation répondant aux besoins des métiers et aux besoins de développement personnel de ses collaborateurs. Des outils et méthodes innovants ainsi qu'objectifs sont déployés au sein du Groupe pour s'en assurer et pour permettre de construire des plans de formations répondant à ces besoins.

Une division dénommée, « AXIAN University », est mise en place au sein du Groupe pour assurer la mise en œuvre de ces plans de formations et de développement des compétences.



21

Gestion de carrière :

Afin d'assurer le développement et l'épanouissement de ses collaborateurs, sans distinction de genre, le Groupe AXIAN considère plusieurs critères objectifs pour organiser et planifier le cheminement de carrières des collaborateurs. Ainsi, le mérite, la compétence, le potentiel, l'évolution des métiers, le « career path » par métier ainsi que l'ancienneté au poste sont analysés et étudiés afin d'assurer à chaque collaborateur une évolution professionnelle dans son parcours au sein du Groupe AXIAN.

La synergie offerte par la diversité des activités du Groupe AXIAN est également mise à profit, à travers une politique de mobilité interne aux multiples possibilités, pour offrir aux collaborateurs du Groupe la possibilité de changer d'environnement et d'enrichir son expérience professionnelle et ainsi son employabilité.

A travers ses implantations dans de nombreux pays et en étant convaincu que la diversité est une source de richesse en matière de Ressources Humaines, le Groupe offre également des opportunités d'expatriation à l'international pour ses collaborateurs.

Politique de rémunération attractive et motivante :

Dans sa volonté d'attirer les meilleurs talents et afin de maintenir la motivation de ses collaborateurs, le Groupe AXIAN met en place un système de rémunération attractif et compétitif qui valorise le mérite. Afin de s'assurer de la compétitivité de son offre, le Groupe participe périodiquement à des enquêtes salariales.

Nous nous engageons à ne faire aucune discrimination basée sur le genre dans la mise en œuvre de notre politique de rémunérations. Le mérite et la compétitivité sont nos critères principaux dans notre système d'augmentation salariale.

Avantages Groupe :

Afin de permettre à ses collaborateurs de jouir des services des entreprises qui la composent à prix préférentiel, le Groupe AXIAN développe en continu l'offre « AXIAN Privilège Programme ».

Un dispositif de couverture médicale est également mis en œuvre au sein du Groupe afin d'assurer aux collaborateurs et à leurs familles un accès à des soins adéquats et de qualité.

Politique de Reconnaissance :

Dans la mise en œuvre de sa charte des Ressources Humaines, le Groupe AXIAN reconnaît le mérite individuel et/ou collectif. A ce titre, des distinctions honorifiques sont demandées périodiquement par le Groupe à la Chancellerie pour reconnaître les efforts déployés par ses collaborateurs de valeur. Une cérémonie de remise officielle est organisée tous les deux ans pour manifester publiquement cette reconnaissance.



Nous encourageons également nos managers à féliciter et à remercier autant de fois qu'il le faut les collaborateurs méritants. La reconnaissance est une valeur importante au sein du Groupe AXIAN.

En outre, des dispositifs spécifiques sont mis en place pour récompenser les collaborateurs ayant particulièrement brillés par leurs actions/réalisations. Les critères retenus à ce titre sont les résultats produits, l'efficacité, la valeur ajoutée certaine apportée par le collaborateur au bénéfice de l'entreprise et le comportement, que nous voulons, alignés aux valeurs du Groupe.

Conditions de travail :

Nous nous engageons à offrir à nos collaborateurs des conditions de travail décentes, salubres et sécurisées. A ce titre, des pôles en charge de l'Hygiène, Santé, Sécurité au travail, Sureté et Environnement sont mis en place au sein de la Direction Impact & Sustainability du Groupe afin de s'en assurer.

Le Groupe n'emploiera pas d'enfants d'une manière qui revient à les exploiter économiquement ou dont il est probable qu'elle soit dangereuse ou qu'elle entrave l'éducation de l'enfant ou qu'elle soit préjudiciable à sa santé ou son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.

Le Groupe n'aura pas recours au travail forcé. Le Groupe n'emploiera pas en toute connaissance de cause des travailleurs victimes de la traite de personnes.

Des investissements importants sont régulièrement consentis par le Groupe afin d'améliorer et de maintenir de bonnes conditions de travail pour ses collaborateurs.

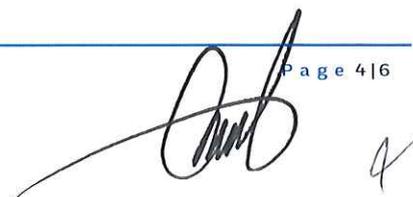
Une guideline est élaborée pour présenter comment nous abordons la gestion de la diversité, le bien-être physique et mental, la qualité de vie au travail au sein du Groupe AXIAN.

Nous reconnaissons que la violence et le harcèlement basés sur le genre (VBC) dans le cadre professionnel ont de graves conséquences tant pour les personnes qui en sont victimes que pour les entreprises. Cela peut créer un environnement de travail malsain avec une série d'impacts négatifs pour les victimes.

Le Groupe AXIAN porte des valeurs d'émancipation, de solidarité et d'égalité se traduisant par un traitement digne et respectueux pour chaque femme et homme de la société.

Nous ne tolérons ainsi aucune forme de harcèlement, notamment parce que, lorsque prouvé, le harcèlement peut constituer une atteinte aux droits, à la dignité ou à l'intégrité de la personne. En ce sens, l'objectif du Groupe AXIAN est de prévenir, informer, dénoncer et faire cesser toute situation de harcèlement sexuel, verbal, physique, psychologique/émotionnel, discriminatoire, pouvoir personnel au sein de ses entreprises afin d'offrir aux membres du personnel un environnement de travail serein et bienveillant. Le groupe AXIAN est engagé dans la protection contre l'exploitation et les abus sexuels.

Dans le traitement des cas signalés, nous attachons une attention particulière au respect de la confidentialité et à la protection des personnes contre les représailles en cas de dénonciations.

A large, stylized handwritten signature in black ink is positioned at the bottom right of the page. To its right, there are smaller handwritten initials in blue ink, possibly 'R1' and '4'.

Dialogue et relation sociale :

Conformément à la signature du Groupe « Let's grow together », nous promouvons le dialogue social dans nos entreprises afin de prendre en compte les aspirations des parties prenantes dans le développement de l'organisation. Nous nous engageons ainsi à mettre en place toutes les instances de dialogue social avec comme objectifs d'avoir des échanges constructifs, francs et cordiaux entre les représentants du personnel et la Direction de chaque entreprise.

Outre les instances de dialogue social, un mécanisme de gestion des doléances internes est mis en place au sein du Groupe.

Afin de donner de la visibilité sur l'évolution du Groupe ainsi que pour favoriser les échanges professionnels, des outils digitaux de communication sont déployés. Ces outils sont des leviers efficaces qui permettent aux collaborateurs de partager leurs expériences et compétences via des communautés de savoir. Les informations essentielles ainsi que les « news » du Groupe sont partagées à travers ces outils afin que les collaborateurs soient au fait des activités et de l'évolution du Groupe.

Des séances de Toolbox mensuelles sont également organisées au sein du Groupe afin de favoriser la circulation des informations utiles dans l'accomplissement des missions des collaborateurs et pour leur bien être personnel à travers les partages et échanges qui y sont faits.

En outre, des « staff meeting » sont organisés de façon périodique afin de favoriser les échanges entre la Direction et le Personnel.

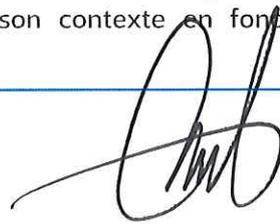
Enfin, notre politique se base sur les normes internationales du travail, les conventions fondamentales du travail de l'Organisation Internationale du travail, les lois et réglementations locales et nationales applicables en matière de travail dans les pays dans lesquels nous opérons.

En ce qui concerne les entrepreneurs ou autres intermédiaires qui fournissent des travailleurs non employés, le Groupe AXIAN déploiera des efforts commercialement raisonnables pour s'assurer que ces entrepreneurs ou intermédiaires sont des entreprises honorables et légitimes et exiger que ces entrepreneurs et intermédiaires respectent les dispositions des critères de performance des normes internationales.

Chaque société du Groupe doit exercer une diligence raisonnable en vue de s'assurer que les sous-traitants ou intermédiaires lui fournissant des travailleurs non-salariés se conforment aux exigences légales.

Le présent document constitue notre engagement en matière de Ressources Humaines et il est demandé à chaque manager et à chaque collaborateur du Groupe de se l'approprier et de fournir le meilleur de lui-même pour favoriser sa mise en œuvre.

Dans ce document, le Groupe AXIAN émet les lignes directrices sur sa politique générale, charge ensuite pour chaque société de l'adapter à son contexte en fonction de son



environnement et des lois et réglementations nationales en vigueur dans les pays d'implantation.

Un manuel de gestion des Ressources Humaines et de Genre est élaboré pour fournir aux sociétés du Groupe AXIAN la capacité et les mécanismes nécessaires pour développer cette Charte et mettre en œuvre les politiques et pratiques cohérentes qui guident la Gestion des Ressources Humaines au sein du Groupe AXIAN.

Le manuel ainsi que les politiques, processus et guidelines sont structurés de manière à fournir des lignes directrices claires et succinctes sur les éléments ou aspects de la présente Charte RH du Groupe AXIAN.

Le code de déontologie et d'éthique décrit ce qui est attendu de la part de tous les collaborateurs et dirigeants de toutes les sociétés du Groupe AXIAN. Il exprime notre engagement à renforcer la gouvernance et la gestion des risques du Groupe avec des pratiques professionnelles respectant les valeurs d'intégrité, d'éthique et de déontologie. Chaque collaborateur doit assumer la responsabilité personnelle de ses actes.

La Direction des Ressources Humaines du Groupe est chargée du déploiement et de la mise en œuvre de la présente charte. Le Groupe AXIAN s'engage à mettre à disposition les ressources nécessaires, tant humaines que financières, aussi bien au niveau Corporate qu'au niveau des sociétés pour s'assurer de l'implémentation effective du système de management des Ressources Humaines.

Le Groupe AXIAN s'engage à communiquer, à appliquer la présente Charte, et à suivre et évaluer des indicateurs de performance afin d'intégrer toutes les parties prenantes, et en particulier ses collaborateurs, ses prestataires et fournisseurs dans sa démarche d'amélioration continue.

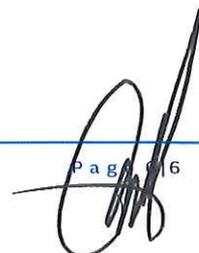
Le, 05 avril 2023



Hassanein HIRIDJEE
Chief Executive Officer
Groupe AXIAN



Amin HIRIDJEE
Chief Executive Officer
Groupe AXIAN



21